

COMMISSION PROXIMITE ET CADRE DE VIE

**Compte-rendu de la réunion du mercredi 3 février 2016 à 17 heures
Tenue dans le Petit Salon de l'Hôtel de Ville**

ORDRE DU JOUR

Pôle Parcs, Jardins et Espaces Naturels

1. Metz, Ville Jardin : conventions avec divers partenaires

Etaient présents, sous la présidence de : Monsieur Sébastien KOENIG, Adjoint au Maire.

- Madame Béatrice AGAMENNONE, Adjointe au Maire, membre titulaire
- Madame Caroline AUDOUY, Conseillère Municipale, membre titulaire
- Monsieur Jacques TRON, Adjoint chargé de Quartiers, membre suppléant
- Monsieur Guy CAMBIANICA, Conseiller Délégué

Etaient excusé(e)s/absent(e)s :

- Monsieur Thomas SCUDERI, Adjoint au Maire, membre titulaire
- Madame Nathalie DE OLIVEIRA, Adjointe au Maire, membre titulaire
- Madame Martine NICOLAS, Conseillère Municipale, Membre suppléant
- Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire

- Madame Christine AGUASCA, Conseillère Déléguée, Membre titulaire
- Monsieur Jean-Louis LECOCQ, Adjoint au Maire, membre titulaire
- Monsieur Thierry GOURLOT, Conseiller Municipal, membre titulaire
- Monsieur Patrice NZIHOU, Adjoint chargé de Quartiers, membre suppléant
- Madame Françoise FERRARO, Adjointe chargée de Quartiers, membre suppléant
- Madame Hanifa GUERMITI, Adjointe chargée de Quartiers, membre suppléant
- Madame Selima SAADI, Adjointe chargée de Quartiers, membre suppléant
- Madame Bérengère THOMAS, Conseillère Municipale, membre suppléant

Etait également présent :

- M. Bruno MUSCAT, Pôle Parc, Jardins et Espaces Naturels

Monsieur Sébastien KOENIG, Président, ouvre la séance à 17 heures.

1^{er} Point : Metz, Ville Jardin : conventions avec divers partenaires

Madame AGAMENNONE expose le souhait de la Ville de Metz de conventionner avec différents organismes afin de mener à bien des projets qui s'inscrivent dans le contexte de « Metz, Ville Jardin » et portés par le pôle Parcs, Jardins et Espaces Naturels.

A. Etude d'un projet d'éco-pâturage avec l'Association des Amis de la Chèvre de Lorraine

Cette convention vise à permettre l'étude d'un projet d'éco-pâturage, qui outre sa fonction d'entretien des espaces, permettrait de renforcer l'image de l'agriculture urbaine tout en créant du lien social.

Le partenariat engage financièrement la Ville à hauteur de 100€ (adhésion à l'association). L'Association s'engage de son côté à accompagner la Ville dans la mise en place du projet (étude de la faisabilité et des lieux d'implantation possibles, recherche d'un éleveur, ...).

Monsieur CAMBIANICA fait part du risque de transmission de maladies ou de parasites à l'homme et de l'importance de vérifier que les animaux ne sont pas porteurs (notamment de la Douve). Par ailleurs, les chèvres ayant la particularité de manger tous types de végétaux, le choix du lieu sera très important.

Madame AUDOUY estime pour sa part que des contrôles sanitaires détaillés devront être faits. Elle demande également quelle sera la répartition des tâches autour de ce dossier : quel est le rôle de l'association, qui sera responsable de la gestion des animaux, comment la Ville compte-t-elle garantir le bien-être et la sécurité des animaux (contre le vol, la maltraitance, ...) ? Qui financera les infrastructures nécessaires et les frais vétérinaires ?

Pour Madame AGAMENNONE, le rôle principal de l'association est aujourd'hui de faire une étude de faisabilité. Ensuite, si une mise en place apparaît possible, il s'agira de trouver un éleveur auquel la Ville prêtera un terrain. Concernant la gestion des animaux, leur bien-être et leurs soins, ces questions se poseront effectivement et il y sera répondu sur la base de l'étude.

B. Projet de jardin partagé et d'espaces « Incroyables Comestibles »

1. Eclaireuses et Eclaireurs de France (EEeF) – Groupe de Metz

Mme AGAMENNONE indique qu'il s'agit d'une convention visant à permettre la création par cette association d'un jardin partagé aux abords de son local, situé en bordure du parc de la Cheneau, rue du Général Lapasset. L'association souhaite également poser des nichoirs et des hôtels à insectes dans le parc, ce qui est une forme de contrepartie à cette mise à disposition.

Mme AUDOUY demande s'il y a plus de précision sur les actions prévues par les EEeF.

Mme AGAMENNONE répond par la négative.

2. Association OPPIDUM

Mme AGAMENNONE rappelle que cette association compte environ 40 adhérents et souhaite promouvoir l'image de la ville, de la Colline Sainte-Croix et de son patrimoine. Oppidum s'associe avec les Incroyables Comestibles pour porter un projet d'espace « Incroyable Comestibles » le long du Cloître des Récollets, rue des Murs. La Ville a proposé

que soient mis en place des bacs de culture afin d'éviter les déjections canines. L'avis de l'Architecte des Bâtiments de France est requis pour ce projet.

3. Unis-Cité

Mme Agamenonne indique que cette association travaille sur des projets d'intérêt général avec des jeunes et leur propose notamment des missions de service civique. Leur projet est de créer un espace « Incroyable Comestibles » rue de Normandie à Borny, au niveau des pelouses existantes.

*Avis favorable de la Commission
Proposition de rapporteur : Mme AGAMENNONE*

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la Commission lève la séance à 18 heures.

Le Président de la Commission,
Adjoint au Maire,



Sébastien KOENIG